

Monsieur le Principal

Aux parents d'élèves

1/1

Objet : formations aux gestes de premiers secours.

Madame, Monsieur,

Des formations aux gestes de premiers secours intitulées Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) sont organisées au sein du collège.

Le nombre d'inscrits est limité à 10 élèves par session. Si votre enfant souhaite participer à l'une de ces formations, veuillez compléter le coupon réponse ci-joint et le remettre **au secrétariat le plus rapidement possible.**

La présence et la participation active des élèves à tous les modules sont nécessaires pour l'obtention de l'attestation finale.

Dans la cadre des parcours éducatifs de santé et de citoyenneté la formation est obligatoire pour les élèves de la Section Sportive Scolaire handball, de l'option sportive athlétisme et de l'option Nage avec Palmes.

Cette formation est aussi obligatoire pour les délégués et leurs suppléants à partir de la classe de 5^{ème}.

Collège
Jean de la Bruyère

Le principal
A. LEHMANN

Dossier suivi par :

M. BARRAULT
Professeur d'EPS

Mme LAMBERT
Professeur de SVT

T 02 47 54 12 43
F 02 47 49 18 75
ce.0371158h
@ac-orleans-tours.fr

3 avenue de Roubaix
37100 Tours



Je soussigné(e) : M. / Mme.....

Responsable de l'élèveen classe de.....

★ Né(e) le :à :département :

Autorise mon enfant à participer à la formation aux gestes de premiers secours.

SIGNATURE DES PARENTS :

Engagement de l'élève

Moi (nom/prénom).....m'engage à être présent pendant toute la formation, à rattraper les cours et être élève référent premiers secours dans ma classe.

SIGNATURE DE L'ELEVE :

★ **Renseignements nécessaires à l'édition de l'attestation finale.**